

IMS LUXEMBOURG
Inspiring More Sustainability

L'ÉCOMOBILITÉ AU LUXEMBOURG

DÉFI #1 ENCOURAGER L'INTERMODALITÉ AUTOUR DE L'USAGE DU TRANSPORT PUBLIC

DÉFI #2 DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

DÉFI #3 ENCOURAGER LA MOBILITÉ ACTIVE

DÉFI #4 LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE

DÉFI #5 DÉVELOPPER LA FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

En chiffres

61.1%

LA PART DES ÉMISSIONS DE CO₂ AU LUXEMBOURG PROVENANT DU TRANSPORT

Source : Ministère de l'Environnement du Climat et du Développement Durable

44%

LA PART DES DÉPLACEMENTS COUVRANT UNE DISTANCE DE MOINS DE 5 KM

Source : Plan National de Mobilité 2035

Provenance des frontaliers

Source : Plan National de Mobilité 2035

Part modale actuelle vs. 2035

ACTUEL

PASSAGERS: 19% (Car), 12% (Bike), 2% (Train), 16% (Bus)

CONDUCTEURS: 51% (Car), 22% (Bike), 11% (Train), 16% (Bus)

2035

PASSAGERS: 31% (Car), 22% (Bike), 11% (Train), 22% (Bus)

CONDUCTEURS: 22% (Car), 14% (Bike), 11% (Train), 22% (Bus)

Carte des flux au Luxembourg

Source : Plan National de Mobilité 2035

Carte des P+R nationaux et transfrontaliers

Source : Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics

DÉFI #1 ENCOURAGER L'INTERMODALITÉ AUTOUR DE L'USAGE DU TRANSPORT PUBLIC

Planifier ses déplacements en transport public

mobiliteit.lu

Aussi disponible en application mobile, **Mobiliteit.lu** vous permet de planifier vos trajets en indiquant le point de départ et d'arrivée. Vous y trouverez les différentes solutions pour vous déplacer, les horaires en transport en commun et des informations sur le trafic en temps réel. www.mobiliteit.lu/fr/planificateur/

La mobilité pour tous

La Ville de Luxembourg a développé un guide ayant pour objectif l'intégration optimale des personnes en situation de handicap dans les transports publics afin de favoriser le déplacement sécurisé et garantir un maximum d'accessibilité à tous les usagers.

DÉFI #2 DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

CHARGY

Le réseau Chargy possède près de 800 bornes de recharges publiques à la disposition des usagers de véhicules électriques et plug-in hybrides au Luxembourg.

<https://chargy.lu>

klima agence

Le site Klima-agence vous permet de trouver des informations utiles sur l'électromobilité.

Automobile Club du Luxembourg

L'ACL Mobility Loft a pour objectif de vous conseiller de manière neutre sur les différentes motorisations.

DÉFI #3 ENCOURAGER LA MOBILITÉ ACTIVE

« Le vélo est le mode de transport qui doit connaître la plus grande progression dans les années à venir. Sans une telle évolution, la mobilité individuelle dans les agglomérations se détériorera considérablement. » (Plan National de Mobilité 2035)

Piste cyclable obligatoire ou voie cyclable obligatoire

Le signal 1 indique aux cyclistes que la voie cyclable à l'entrée de laquelle il est placé leur est réservée, et aux conducteurs d'autres véhicules qu'ils n'ont pas le droit d'emprunter cette voie publique. Les conducteurs de cycles doivent emprunter la voie cyclable quand celle-ci longe une chaussée, un chemin pour piétons ou un chemin pour cavaliers et va dans la même direction. Le signal 2 indique la fin d'une piste cyclable ou d'une voie cyclable obligatoires.

Chemin obligatoire pour cyclistes et piétons

Le signal 3 ou 4 indique que le chemin à l'entrée duquel il est placé est réservé aux conducteurs de cycles et aux piétons et que les autres usagers n'ont pas le droit de l'emprunter. Les conducteurs de cycles et les piétons sont tenus d'utiliser ce chemin, si celui-ci longe une chaussée ou un chemin pour cavaliers et va dans le même sens.

Rue cyclable / Fin d'une rue cyclable

Le signal 5 indique l'endroit à partir duquel s'appliquent les règles spéciales de circulation dans les rues cyclables. Le signal 6 indique l'endroit à partir duquel les règles spéciales de circulation dans les rues cyclables cessent d'être applicables.

Les signaux d'interdiction

Le signal 7 indique que l'accès est interdit aux conducteurs de cycles. Le signal 8 indique que l'accès est respectivement interdit à deux catégories d'usagers. Le signal 8 ne peut être mis en place qu'à l'intérieur des agglomérations.

Les panneaux additionnels

Les signaux ci-contre indiquent que la catégorie de véhicules dont ils portent le symbole ou l'inscription est autorisée à circuler dans le sens opposé au sens unique.

Plus d'infos sur les panneaux de signalisation des pistes cyclables sur la page travaux.public.lu

Cartes du réseau cyclable national

sur la page travaux.public.lu

PRO VÉLO .LU

ou sur la page Pro-Velo.lu

Certaines communes mettent à disposition des vélos en libre-service, vous pouvez trouver des renseignements sur cette page :

<https://transports.public.lu>

veloh!

Dans la Ville de Luxembourg et certaines communes avoisinantes, le réseau Vél'Oh! propose plus de 1.000 vélos dans 93 stations. Appli à télécharger ci-contre.

L'équipement obligatoire du vélo

Source : Police Lëtzebuerg

DÉFI #4 LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE

La taux de remplissage des voitures individuelles

1,16 pour les résidents, 1,22 pour les frontaliers = 250.000 sièges libres

Source : Plan National de Mobilité 2035

1,16 pour les résidents et 1,22 pour les frontaliers. Cela représente 250.000 sièges automobiles libres qui entrent chaque matin dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg.

Afin de faciliter le covoiturage, il existe des applications mettant en relation les covoitureurs. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre employeur pour faciliter la mise en réseau entre covoitureurs au sein de votre organisation.

Covoiturage Klaxit

Principale plateforme de covoiturage au Luxembourg lancée en mai 2018 par le gouvernement. L'inscription est gratuite et les utilisateurs indiquent et proposent simplement leurs trajets afin d'identifier des covoitureurs. www.klaxit.com

Il existe aussi des solutions d'autopartage où l'utilisateur peut aller chercher un véhicule à une station définie et l'emprunter juste le temps de son besoin.

Autopartage Flex

Le service d'autopartage des CFL, Flex, est la solution de carsharing au Luxembourg, avec une gamme de véhicules de qualité et de nombreuses stations dont la plupart sont connectées au réseau de transports publics dont notamment les gares ferroviaires. Vous ne payez que pour le temps réservé et par kilomètre parcouru. L'application Flex permet de profiter pleinement des services. (www.flex.lu). Pour tout renseignement sur l'offre aux entreprises, veuillez adresser un email à : b2b@flex.lu

Autopartage Carloh

Carloh met à disposition un service professionnel d'autopartage sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Les véhicules mis à disposition sont répartis au cœur des principaux quartiers résidentiels de la ville, et vous trouverez aussi une station à proximité de la gare de Luxembourg ainsi que du centre-ville. Toutes les stations Carloh sont répertoriées sur le site officiel www.carloh.lu sous l'onglet les stations Carloh.

Autopartage Moovee

Moovee propose un service de partage de différents véhicules (voiture, vélo, trottinette électrique) destiné aux entreprises. Celles-ci peuvent composer leur flotte partagée et offrir ce service à leurs salarié.e.s. <https://moovee.lu>

DÉFI #5 DÉVELOPPER LA FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

Le télétravail s'est fortement développé depuis 2020. Les horaires et lieux de travail flexibles sont aussi des solutions pour étaler les pics de déplacements aux heures de pointe et pour rapprocher les lieux de travail des lieux de vie des travailleurs. Cela permet de réduire la fréquence, les horaires et la distance sur les trajets domicile-travail.

Pour aller plus loin...

Le « Guide de l'Écomobilité » publié par IMS est le fruit d'un travail de groupe avec les entreprises membres d'IMS impliquées sur le sujet de la mobilité. C'est donc un manuel pratique ainsi qu'un outil de réflexion pour puiser des idées innovantes et des bonnes pratiques. Demandez le guide sur le site d'IMS (version digitale ou papier). www.imslux.lu

Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility

Retrouvez-nous sur les réseaux : LinkedIn, Twitter, Facebook, Youtube, Flickr

IMS Luxembourg
B.P. 2085
L-1020 Luxembourg

Siège Social :
33 rue du Puits Romain
L- 8070 Bertrange

Tel. +352 26 25 80 13
info@imslux.lu
www.imslux.lu



ECOMOBILITY

IN LUXEMBOURG

CHALLENGE #1 PROMOTE INTERMODALITY AROUND THE USE OF PUBLIC TRANSPORT

CHALLENGE #2 DEVELOP ELECTRIC MOBILITY

CHALLENGE #3 ENCOURAGE ACTIVE MOBILITY

CHALLENGE #4 CAR POOLING AND CARSHARING

CHALLENGE #5 DEVELOP WORK FLEXIBILITY

In numbers

61.1%

THE SHARE OF CO₂ EMISSIONS IN LUXEMBOURG FROM TRANSPORT

Source : Ministère de l'Environnement du Climat et du Développement Durable

44%

THE SHARE OF JOURNEYS COVERING A DISTANCE OF LESS THAN 5 KM

Source : Plan National de Mobilité 2035

Origin of cross-border workers

GERMANY 24%

FRANCE 53%

BELGIUM 23%

Source : National Mobility Plan 2035

49% en 2030

THE NATIONAL ENERGY AND CLIMATE PLAN (PNEC) TARGETS 49% OF VEHICLES TO BE 100% ELECTRIC BY 2030

Current vs. 2035 modal share

CURRENT

PASSENGERS: 19% (Car), 12% (Bike), 2% (Bicycle)

DRIVERS: 51% (Car), 16% (Bike), 2% (Bicycle)

2035

PASSENGERS: 31% (Car), 22% (Bike), 22% (Bicycle)

DRIVERS: 22% (Car), 14% (Bike), 11% (Bicycle)

Source : National Mobility Plan 2035

Map of the flows in Luxembourg

Source : National Mobility Plan 2035

Map of national and cross-border P+Rs

Source : Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics

Park and Ride or P+R are parking lots, usually located outside the city. They allow people wishing to connect to the city centre or congested areas to leave their vehicle and finish their journey using public transport or bikes. Most of the time, they are free the first 24h.

Mobility for all

The City of Luxembourg has developed a guide for the optimal integration of disabled people in public transport in order to promote safe travel and guarantee maximum accessibility for all users.

CHALLENGE #2 DEVELOP ELECTRIC MOBILITY

CHARGEY

The Charge network counts nearly 800 public charging stations available to users of electric and plug-in hybrid vehicles in Luxembourg.

https://chargey.lu

klima agence

The "Klima-Agence" website enables you to find useful information on electromobility.

ACL

The ACL Mobility Loft provides neutral advice on the various motorizations.

CHALLENGE #3 ENCOURAGE ACTIVE MOBILITY

« Cycling is the transportation means that is expected to grow the most in the years to come. Without such a development, individual mobility in the agglomerations will deteriorate considerably. » (National Mobility Plan 2035)

1 **Mandatory bike path or mandatory bike lane**

Signal 1 indicates to cyclists that the bike lane at its entrance is for cyclists only, and to drivers of other vehicles that they are not permitted to use this roadway. Cyclists must use the bike lane when it is adjacent to a roadway, pedestrian path or bridle path and going in the same direction. Signal 2 indicates the end of a mandatory bike lane or cycle path.

2 **Mandatory path for cyclists and pedestrians**

Signal 3 or 4 indicates that the path at its entrance is reserved for cyclists and pedestrians and is not to be used by other users. Cyclists and pedestrians are required to use this path if it is alongside a roadway or bridle path and is going in the same direction.

3 **Bike lane / End of a bike lane**

Signal 5 indicates the position from which special cycling rules apply. Signal 6 indicates the position where the special rules for bicycle lanes cease to apply.

4 **Prohibition Signs**

Signal 7 indicates that access is prohibited to cyclists. Signal 8 indicates that access is prohibited for two categories of users respectively. Signal 8 may only be implemented within an agglomeration.

5 **Additional signs**

These signs indicate that the category of vehicle whose symbol or inscription they display is authorized to travel in the opposite direction to one-way traffic.

CHALLENGE #4 CARPOOLING AND CARSHARING

The occupancy rate of individual cars

1,16 for residents, 1,22 for cross-border workers = 250.000 vacant seats

Source : National Mobility Plan 2035

1,16 for residents et 1,22 for cross-border workers. This represents 250,000 free car seats that enter the agglomeration of Luxembourg City every morning.

In order to facilitate carpooling, there are applications that put carpoolers in touch with each other. You can also ask your employer to facilitate networking between carpoolers within your organisation.

Klaxit carpooling

Leading carpooling platform in Luxembourg launched in May 2018 by the Government. Registration is free and users simply indicate and propose their journeys to identify carpoolers. www.klaxit.com

veloh!

Some municipalities provide self-service bicycles, you can find information on this page : https://transports.public.lu

In Luxembourg City and some neighboring municipalities, the Vél'OH! network offers more than 1,000 bikes in 93 stations. Download the app using this QR code.

Mandatory bicycle equipment

1. A bell
2. Two brakes
3. A white or yellow light in front
4. At least 3 reflectors per wheel or continuous reflective tape on the tires.
5. Reflectors on the pedals
6. A red reflector
7. A red backlight

Source : Police Lëtzebuerg

CHALLENGE #5 DEVELOP WORK FLEXIBILITY

Remote working has strongly developed since 2020. Flexible working hours and workplaces are also solutions to spread out peak hour travel and to bring workplaces closer to workers' homes. This reduces the frequency, hours and distance of commutes.

CHALLENGE #5 DEVELOP WORK FLEXIBILITY

To explore further...

The "Ecomobility Guide" published by IMS is the result of collaborative work with IMS member companies involved in the topic of mobility. It is therefore a practical handbook as well as a tool for reflection to draw innovative ideas and best practices. Ask for the guide on the IMS website (digital or paper version). www.imslux.lu

Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility

Find us on social networks : LinkedIn, Twitter, Facebook, Youtube, Flickr

IMS Luxembourg
8.P. 2085
L-1020 Luxembourg

Siège Social :
33 rue du Puits Romain
L- 8070 Bertrange

Tel. +352 26 25 80 13
info@imslux.lu
www.imslux.lu